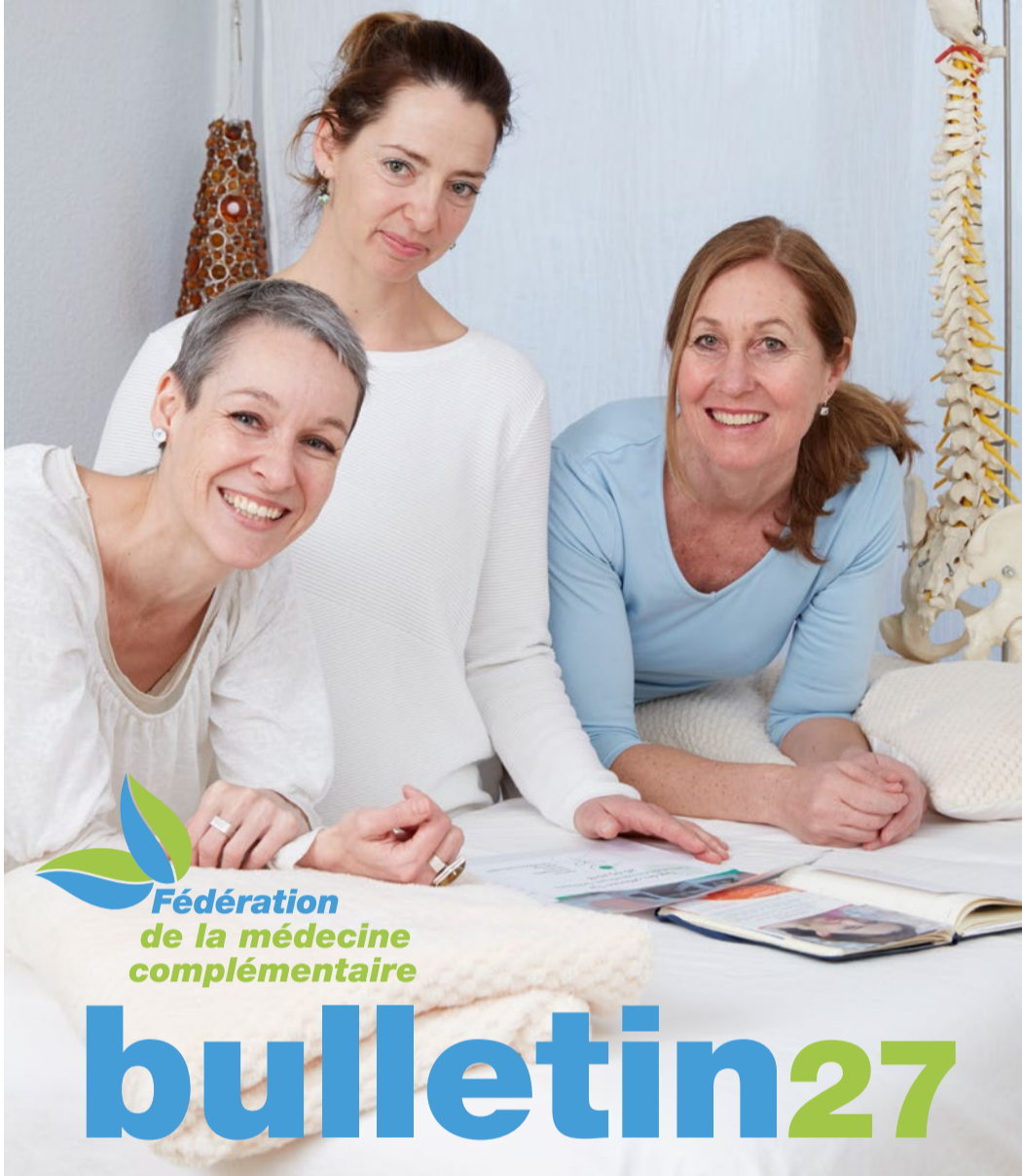


Encourager
la diversitéEmprunter des
voies nouvelles

Chère lectrice, cher lecteur,

S'arrêter et tirer un bilan intermédiaire. Se rappeler les réussites et les échecs communs. Se demander : où en sommes-nous et où voulons-nous aller ? Voilà précisément ce que fait la Fédération de la médecine complémentaire en ce printemps 2018. Elle évalue son travail, revoit ses objectifs et redéfinit sa stratégie. Elle le fait en gardant à l'esprit les changements auxquels est soumis le système de santé où les coûts augmentent continuellement, les maladies chroniques sont plus fréquentes et la numérisation modifie les structures de soins.

L'admission définitive des branches médicales de la médecine complémentaire dans l'assurance de base est notre principal succès. Nous avons aussi obtenu des réformes importantes dans la législation sur les produits thérapeutiques ainsi que dans la loi sur les professions médicales. Et, avec la création de diplômes nationaux pour les thérapeutes non-médecins, nous avons réussi à faire mettre en œuvre une des revendications centrales de la votation populaire. Mais le travail n'est pas terminé. Comme si souvent, le diable se cache dans les détails et dans la mise en œuvre concrète. C'est ainsi que nous devons, par exemple, continuer à intervenir auprès de la Confédération pour que l'assurance de base continue à rembourser des médicaments de la médecine complémentaire et négocier avec des assureurs pour que le travail des thérapeutes non-médecins soit pris en charge par les assurances complémentaires. Ce bulletin se consacre à la thérapie complémentaire qui s'articule en diverses méthodes globales réunies en un profil professionnel commun afin de garantir la qualité de la formation.

Pour ma part, j'ai tiré un bilan et je me suis engagé au début de l'année dans une nouvelle voie professionnelle qui m'amène à démissionner de la co-présidence de la Fedmedcom. Je continuerai cependant à me battre pour la médecine complémentaire. Notre engagement commun reste précieux.



Martin Bangarter

Co-président sortant de la Fedmedcom

Il faut honorer la qualité

Entrevue avec Andrea Bürki, présidente et directrice ad interim de l'Organisation du monde du travail en thérapie complémentaire (OrTra TC).



Andrea Bürki

Êtes-vous satisfaite de ce qui a été obtenu jusqu'à présent ?

La reconnaissance des deux professions par un diplôme fédéral était notre objectif principal - et une des revendications de l'initiative sur les médecines complémentaires de 2009. C'est une étape importante pour nous de l'avoir atteint.

Il y a deux ans et demi, il n'existait encore aucune profession reconnue en thérapie complémentaire. L'examen garantit maintenant l'uniformité de la qualité. De plus, celles et ceux qui pratiquent déjà confirment que le processus leur a de nouveau fait prendre plus clairement conscience de leurs qualités et de leurs compétences. Mais toute nouveauté n'a, bien sûr, pas que des aspects positifs.

Qu'entendez-vous par là ?

Pour celles et ceux qui pratiquent déjà, l'obtention du nouveau statut demande un effort supplémentaire considérable : ils doivent se soumettre à un processus d'équivalence et passer un examen fédéral supérieur. C'est plus facile pour celles et ceux qui débutent dans le métier. Ils sont

dès le début dans le nouveau système, terminent leur formation avec le certificat de la branche, acquièrent ensuite l'expérience nécessaire pour passer l'examen professionnel supérieur.

Vous représentez en tout 17 méthodes de thérapie complémentaire. Le nouveau diplôme professionnel peut être fait avec chacune de ces méthodes. En attendez-vous une plus grande acceptation de ces méthodes ?

Oui, bien sûr. Mais c'est trop tôt, après deux ans, pour en tirer des conclusions. La reconnaissance a été un grand succès, il faut maintenant passer à la deuxième étape : nous devons faire mieux connaître le nouveau métier de thérapeute complémentaire et ses 17 méthodes. Nous travaillons aussi à les faire toutes reconnaître par les caisses maladie.

Les thérapeutes titulaires d'un diplôme n'ont-ils pas plus de facilité à se faire rembourser leurs prestations par les caisses maladie ?

Non, pas encore. Vous voyez, chaque assureur propose une combinaison diffé-

rente parmi les quelque 120 techniques, méthodes ou spécialités de la médecine complémentaire et alternative dans son catalogue de complémentaires. C'est aux assureurs d'honorer dans les assurances complémentaires privées la qualité garantie désormais par l'état.

Le diplôme n'implique donc pas encore une obligation de payer ?

Ces nouvelles professions sont toutes deux remboursées exclusivement par les assurances complémentaires, et cela doit rester le cas. Nos membres trouvent difficile que les assureurs influent beaucoup plus fortement que jusqu'à présent sur leur travail par une nouvelle structure tarifaire, appelée Tarif 590, et un décompte par intervalles de cinq minutes. L'application de ces directives est différente pour chaque assureur, et les plaintes de nos praticiens s'accroissent.

Cela signifie-t-il que le diplôme rapporte surtout du travail et pas de bénéfice aux praticiens ?

Cela va changer bientôt, j'en suis sûre. Certains assureurs demandent déjà le diplôme pour reconnaître quelqu'un comme thérapeute. Une autre caisse autorise les thérapeutes titulaires d'un certificat de branche ou d'un diplôme à facturer des tarifs plus élevés - avec cependant de nouvelles restrictions. Les assureurs ont désormais le choix de soutenir ou de freiner la garantie de qualité. De notre côté, nous nous efforçons de lancer un dialogue au bénéfice de toutes les parties et de trouver des solutions praticables.

Patricia Götti

Depuis 2015, les naturopathes et les thérapeutes complémentaires peuvent obtenir un diplôme fédéral en passant un examen professionnel supérieur.

Madame Bürki, quelle est la différence entre ces deux nouvelles professions ?

De manière générale, on peut dire que la thérapie complémentaire n'utilise aucune méthode invasive - des médicaments ou des aiguilles comme dans l'acupuncture. Les praticiens en thérapie complémentaire interviennent aussi moins souvent en premier recours que les naturopathes. La thérapie complémentaire accorde une place centrale au suivi des processus très individuels de guérison.

Nombreuses sont les voies de la guérison

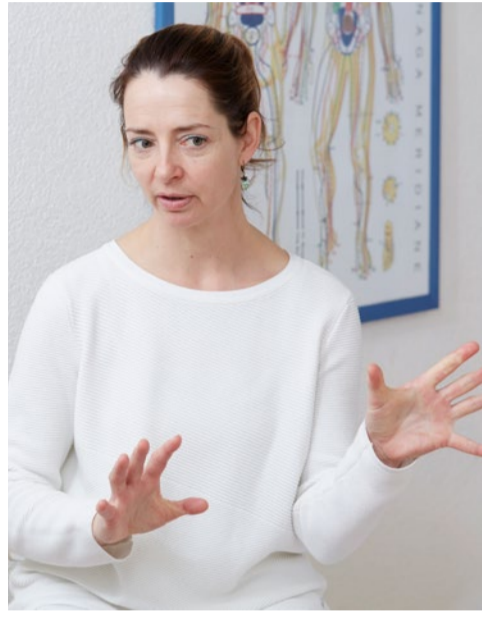
Dans le cabinet de groupe Gesundheitszentrum Schliern, les personnes font, depuis près de vingt ans, l'expérience de la guérison et du soulagement des douleurs les plus diverses grâce à différentes thérapies. L'une des six thérapeutes actuelles est Dana Schmiedel qui pratique le shiatsu.

Au mur, une pyramide alimentaire. Devant, une petite table et deux chaises. Dana Schmiedel, habillée de blanc, ses cheveux bruns attachés en une souple queue de cheval, accueille sa clientèle dans cette petite pièce sobre. Pour le travail, elle dispose d'un espace clair et accueillant occupé par un grand tapis qui invite à s'y coucher. Dana Schmiedel est thérapeute diplômée en shiatsu, et elle partage les locaux du centre de santé Schliern, à Köniz près de Berne, avec cinq collègues, quatre femmes et un homme.

Corps et âme

Le centre a été fondé il y a près de vingt ans par l'homéopathe Guido Jeker et quatre collègues. Aujourd'hui, outre l'homéopathie, on pratique ici le massage, l'hypnose, la réflexologie – et, depuis une année, le shiatsu avec Dana Schmiedel. Les six thérapeutes traitent avec des approches très différentes des personnes qui présentent les maux les plus divers, aigus aussi bien que chroniques, psychiques aussi bien que physiques – toujours dans le cadre des possibilités de chaque forme thérapeutique et dans le cadre des compétences du praticien ou de la praticienne.

Tous les thérapeutes ont en commun de savoir que, s'il existe des thérapies pour le corps et pour l'esprit, au bout du compte, l'un et l'autre sont indissociables. Tout ce qui se passe au niveau physique a des répercussions psychiques, tout évé-



Dana Schmiedel, thérapeute diplômée HPS SGS en shiatsu, diplômée en physiothérapie et thérapie du sport

ment psychique se lit dans le corps. C'est pourquoi chaque thérapie commence par une discussion approfondie ; celle-ci a pour but de comprendre les symptômes physiques mais aussi d'identifier leur origine sur la base de la biographie de la personne et de détecter les ressources de l'individu. Ces dernières pourront être utilisées et renforcées sur la voie de la guérison. Ou, pour le dire avec les mots de Dana Schmiedel : « Le but est d'harmoniser les énergies de vie pour qu'elles retrouvent leur équilibre naturel. »

La nouvelle profession

Cette vision de l'humain perçu comme une unité composée du corps et de l'esprit ainsi que le fait de se concentrer sur les ressources des clientes et des clients constituent le fondement de la nouvelle profession de thérapeute complémentaire avec diplôme fédéral. L'examen professionnel supérieur qui y conduit porte, selon la formation, sur une des 17 méthodes reconnues jusqu'ici de thérapie complémentaire. Le centre de santé Schliern propose, pour l'heure, deux de ces 17 méthodes, à savoir le shiatsu et la réflexologie. L'homéopathie, elle, est une des quatre disciplines de la seconde nouvelle profession : naturopathe avec diplôme fédéral.

Son propre parcours

Dana Schmiedel, née en 1977, a exercé pendant plus de vingt ans comme physiothérapeute. Cette Allemande d'origine vit en Suisse depuis 1999. C'est là qu'elle a suivi un cours d'initiation au shiatsu – et qu'elle a su immédiatement que : « C'est ça ! ». La méthode du shiatsu combine des techniques millénaires de l'acupuncture et de l'acupressure traditionnelle chinoise avec des techniques modernes de massage occidental, afin d'harmoniser, là où c'est indispensable, les énergies vitales circulant dans les méridiens.

Dana Schmiedel s'est décidée à faire une formation en emploi de thérapeute en shiatsu. Depuis qu'elle l'a achevée en automne 2017, ses prestations sont prises en charge partiellement par la plupart des assurances complémentaires. Elle prépare maintenant le certificat de branche de l'OrTra Thérapie complémentaire qui lui permettra – après les deux à trois années obligatoires de pratique sous supervision – de s'annoncer à l'examen professionnel supérieur. Une fois qu'elle l'aura réussi, elle sera titulaire d'un diplôme fédéral dans le métier qu'elle a choisi, le titre reconnu le plus élevé en thérapie complémentaire.

Photo de couverture : Barbara Brühlhart, Dana Schmiedel, Astrid Pulfer-von Deschwanden du cabinet de groupe Gesundheitszentrum Schliern

Souhaitez-vous coucher la Fédération de la médecine complémentaire sur votre testament ?

Nous avons rédigé un aide-mémoire « Testament » pour celles et ceux qui souhaitent s'informer de cette possibilité ou qui s'intéressent de manière générale à régler leur succession. Vous y trouverez des réponses aux questions les plus importantes sur le sujet ; vous apprendrez à quoi faire attention si vous voulez consigner vos dernières volontés. Nous vous envoyons volontiers cet aide-mémoire gratuitement. Vous pouvez prendre contact sans engagement et en toute confidentialité.

Nous nous battons pour la reconnaissance de la médecine complémentaire !

La Fédération de la médecine complémentaire est un mouvement citoyen soucieux de prolonger le succès de la votation populaire du 17 mai 2009. N'étant financés par aucune puissante industrie pharmaceutique, nous sommes d'autant plus tributaires de vos dons que la résistance de cercles influents de la médecine académique reste forte.

Domaines d'actions de la Fedmedcom

- > Nous défendons auprès de la Confédération et des cantons les intérêts des patients de médecine complémentaire.
- > Nous gardons la médecine complémentaire à l'agenda politique.
- > Nous assurons le secrétariat de l'intergroupe parlementaire Médecine complémentaire.
- > Nous aidons les parlementaires à traiter les dossiers de médecine complémentaire et à déposer des interventions parlementaires.
- > Nous négocions avec les autorités pour que les ordonnances fédérales et cantonales intègrent la médecine complémentaire.
- > Nous informons le grand public de l'avancement de la mise en œuvre des revendications principales.

Contact

Fédération de la médecine complémentaire
Amthausgasse 18, 3011 Berne
Tél. 031 560 00 24, info@fedmedcom.ch
www.fedmedcom.ch
CCP 70-90700-0

Thérapie complémentaire

Les organismes responsables des 17 méthodes complémentaires reconnues jusqu'ici se sont mis d'accord sur un profil professionnel commun.

La représentation de l'être humain : individualité, sociabilité et compétences intrinsèques.

Les objectifs : renforcement et stimulation de l'autorégulation, de la perception de soi et de la compétence en guérison.

L'approche thérapeutique : structuration de la thérapie axée sur le corps et les processus selon les principes de la relation, du dialogue, de l'expérience positive, de l'orientation sur les solutions, du processus.

Le travail thérapeutique : fondé sur une méthode, centré sur le corps, interactif et privilégiant un processus individuel.

Instruments spécifiques à la méthode : travail centré sur le corps par le contact manuel, le mouvement, la respiration et l'énergie.

www.oda-kt.ch/fr/

Associations membres anthrosana – Association pour une médecine élargie par l'anthroposophie / Infirmières spécialisées en médecines alternatives et complémentaires ISMAC / Organisation du monde du travail de la médecine alternative OrTra MA / Organisation du monde du travail en thérapie complémentaire OrTra TC / Ordre suisse des pharmaciens homéopathes SAGH/OSPH / Association suisse des droguistes ASD / Schweizerische Gesellschaft für Ganzheitliche ZahnMedizin SGZM / Association vétérinaire suisse pour les médecines alternatives et complémentaires / Association suisse pour les médicaments de la médecine complémentaire ASMC / Trägerverein Paracelsus-Spital / Union des sociétés suisses de médecine complémentaire / Association pour une pharmacie élargie par l'anthroposophie VAEPS / vitaswiss

Bienfaiteurs Alpinamed AG / Alpinia Laudanum Institute of Phytopharmaceutical Sciences AG / ASCA Fondation suisse pour les médecines complémentaires / Berufsverband der TierheilpraktikerInnen Schweiz BTS / Biomed AG / Bio-Medica Basel / Boiron SA / Ceres Heilmittel AG / China Medical GmbH / Dr. B. K. Bose Stiftung / Dr. Noyer AG / ebi-pharm ag / École Gedane Sàrl / EGK-Caisse de santé / EnergyBalance SA / Foederatio Phytotherapica Helvetica / Gesellschaft für Marketingberatung GfM AG / Hamasil Stiftung / Hänseler AG / Heidak AG Heilkräuter / Herbamed SA / Homéopathie Suisse / IKAMED Institute AG / Iscador SA / Clinique Arlesheim / Laboratoire Biologo SA / Laboratoire homéopathique J. Reboh et fils SA / Lian Chinaherb AG / Maharishi Ayurveda Products / Max Zeller Söhne SA / Morga SA / NHK – Institut für integrative Naturheilkunde / NVS Association Suisse en Naturopathie / Padma SA / Paracelsus Clinica al Ronc AG / Paracelsus Klinik Lustmühle / Paramed AG / Parsenn-Produkte AG / Permamed SA / Phytolis SA / Phytomed AG / Phytopharma SA / PlantaMed Bolliger / Regena SA / Regumed Regulative Medizintechnik GmbH / Samuel Hahnemann Schule GmbH / Schwabe Pharma SA / Association suisse Kneipp / Seeklinik Brunnen AG / Similasan SA / Spagyros SA / Stiftung Sokrates / St. Peter Apotheke / Association de Massage Rythmique Suisse AMSR / Vifor Consumer Health AG / WALA Arzneimittel / Weleda AG

Nous accueillons avec plaisir d'autres membres et bienfaiteurs.

Impressum

Fédération de la médecine complémentaire,
Amthausgasse 18, 3011 Berne,
courriel : info@fedmedcom.ch, www.fedmedcom.ch
Rédaction : Isabelle Zimmermann,
Walter Stüdeli, Christian Vogel
Photos : Annette Boutellier, m.à.d.
Réalisation : www.bueroz.ch
Impression : Baumer AG, Islikon
facebook.com/dakomed

